

Le territoire d'intervention pour Interm'aide



Interm'aide est un service géré par l'APAHM et
co-porté par la maison de famille St Augustin



Service communication APAHM Julie GRAVE 03.61.60.21.60
communication@apahm-asso.fr



Département Autonomie

Maintien à Domicile - Aide aux Aidants

Interm'aide

Service de Répit à domicile



Interm'aide

ZAC La Croix Rouge, RD 110

Rue du Millenium

59 380 SOCX

03.28.59.28.18

intermaide@apahm-asso.fr

www.apahm.com



Le Principe...

Pour quelques jours, des professionnels prennent le relais 24h/24 de l'aidant de la personne âgée de plus de 60 ans en perte d'autonomie, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou des personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives **quelque soit leur âge.**

La personne reste chez elle, c'est le professionnel qui vient à elle. La personne garde ses repères.

Le dispositif quotidien d'aide et/ou de soin à domicile reste en place.

Le Coût...

Un Interm'aide est facturé selon la durée de la prestation entre 100€ et 180 €, avec une majoration pour les Week-end (déjà comprise dans les 180 €).

Un Interm'aide se prépare...

Un interm'aide se conclut...

L'aidant prend contact avec la coordinatrice.

En fonction des premiers éléments, celle-ci fixe un rendez-vous à domicile pour étudier la faisabilité de l'Interm'aide (pathologie de la personne qui sera accompagnée, possibilité d'accueil du professionnel, date...).

Suite à ce rdv, si l'Interm'aide peut être planifié, un second rdv est pris avec l'équipe de professionnels qui réalisera l'Interm'aide.

Lors de ce second rdv, les interm'aidants rencontrent la personne aidée et son aidant, découvrent les habitudes de vie, visitent le logement, établissent un déroulé.

L'Interm'aide se réalise.

La coordinatrice prend un ultime rdv pour faire un bilan de l'Interm'aide avec l'aidant.

JE SUIS AIDANT SI J'ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN UNE PERSONNE EN PERTE D'AUTONOMIE

